COLLOQUE TERRES ET GENS DE FRONTIÈRES

Yvan GASTAUT
Université de Nice Sophia Antipolis

La question de la frontière est une thématique régulièrement abordée dans *Recherches Régionales*. En effet, quelles que soient les époques, les historiens n'ont jamais négligé l'importance de cette ligne de fracture variable qui délimité le territoire national, entre mer et montagne[1].

Cette frontière, stabilisée depuis 1860 malgré les retouches de 1947, est marquée par la complexité humaine, focalisant de multiples attentions diplomatiques, administratives, policières et médiatiques. Elle modèle le département des Alpes maritimes et plus largement le Sud Est français tout autant que les régions italienne du Piémont et de Ligurie. De part et d'autre des Alpes, la frontière nourrit des identités enchevêtrées mêlant appartenances nationales, régionales, locales voire « micro-locales ».

Le colloque « Terres et gens de frontières », organisé par le laboratoire URMIS de l'université de Nice et l'association Alpes Ligures à Grimaldi, Menton et Nice du 14 au 16 décembre 2011 duquel sont issus les articles de ce dossier a eu pour ambition de questionner cette circulation propre aux espaces frontaliers. Cloisonnement conséquences de contextes militaires, diplomatiques et politiques divers. L'ambition a été de mettre en réflexion une possible identité transfrontalière commune de part et d'autre des Alpes.

Les chercheurs en sciences humaines, politiques juridiques et sociales ont bien compris l'importance de l'étude des frontières puisque les travaux scientifiques se sont succédés selon des rythmes et des orientations diverses. Si Lucien Fébvre[2], Jacques Ancel[3] ou Roger Brunet[4] ont très tôt abordé la thématique, les travaux se multiplient plutôt depuis les années quatre vingt-dix, à l'image de ceux d'Etienne Balibar[5], Jean-Pierre Renard[6], Michel Fouchet[7], Maïté Lafourcade[8] et surtout Daniel Nordmann[9].

Il apparaît évident que la question des migrations est étroitement imbriquée à celle des frontières qui s'affiche comme une entrave à la circulation des personnes. Le fantasme de l'étanchéité de la frontière, comme un rempart face aux invasions de populations migrantes, est une constante dans l'histoire, mais il toujours contrarié par les faits. La France et l'Europe du début du XXIe siècle en font l'expérience, contraintes de mettre en sommeil le mythe de « l'immigration zéro », développé depuis les mesures de fermeture des frontières décidée par le président Valéry Giscard D'Estaing au temps du choc pétrolier en 1974, peu conforme à la réalité des flux.

Ainsi, aborder le thème de la frontière, que ce soit pour en déplorer ou en défendre le principe comme ce récent *Eloge des frontières* de Régis Debray[10], c'est faire directement écho aux mouvements humains et à leur gestion à diverses échelles. Espace de bouclage, voire de rupture, mais aussi espace d'échanges et de contact, ces lignes structurantes plus ou moins durablement établies au gré des évolutions géopolitiques jouent un rôle primordial aussi bien dans la politique des Etats Nations que dans la définition des identités personnelles et collectives qu'elles soient continentales, nationales ou locales.

---

[1] Voir notamment le colloque Les Alpes Maritimes et la frontière

[2] Lucien Febvre, « Frontière : le mot et la notion », *Revue de Synthèse historique*, Paris, XLV, 1928, pp.31-44.

[3] Jacques Ancel, *Géographie des frontières*, Paris, Gallimard, 1938, XI-210 p.

[4] Roger Brunet, *Les Phénomènes de discontinuités en géographie*, Université de Toulouse/Paris, CNRS, coll. « Mémoires et Documents », 1967

[5] Etienne Balibar, « Qu'est-ce qu'une frontière? », *in* E.Balibar (dir.) *La crainte des masses. Politique et philosophie avant et après Marx*, Paris, Galilée, 1996, pp.371-380

[6] Voir notamment Jean-Pierre Renard (dir.), *Le Géographe et les frontières*, Paris, L'Harmattan, 1997

[7] Michel Fouchet, *Fronts et frontières, un tour du monde géopolitique*, Paris, Bayard, 1994

[8] Maïté Lafourcade, *La Frontière des origines à nos jours*, Bordeaux, Presses Universitaires de Bordeaux, 1998

[9] Daniel Nordman, *Frontières de France. De l'espace au territoire XVIe-XIXe siècle*, Paris, Gallimard, Bibliothèque des histoires, 1998, 651 p.

[10] Régis Debray, *Eloge des frontières*, Paris, Gallimard, 2010

Ce dossier propose une approche diachronique et territorialisée de la question des frontières alternant des approches très locales avec des études plus larges, mettant directement en lumière les flux migratoires tout en s'en éloignant parfois pour mieux les retrouver de manière sous-jacente. On le verra, les aspects culturels, artistes pour Jean-Baptiste Pisano, théâtre pour Isabella Vasile mais aussi diplomatiques pour Stéphane Mourlane sont un angle d'approche non négligeable

Sans remonter au *Limes* romain, ni aux frontières du Moyen-Age ou de l'époque Moderne, les contributions sont loin d'avoir la prétention d'embrasser une question bien trop vaste pour être circonscrite. Avec des démarches diverses, les auteurs proposent d'explorer, souvent à l'aide des outils de l'histoire ou de la micro-histoire, un espace précisément délimité : la frontière des Alpes entre France et Italie, notamment de l'Isère aux Alpes-Maritimes depuis l'ère de la fabrique des Etats-Nations du XIXe[11]. Ce territoire dont une partie n'est rattachée à la France qu'en 1860 a été et reste profondément modelée par cette frontière omniprésente déjà étudiée à travers quelques travaux[12], élément moteur l'activité économique et humaine mais aussi de l'imaginaire.

Il s'agit ici en quelque sorte d'une étude de cas dans la mesure où il est possible aujourd'hui grâce à différents travaux de recherches plus ou moins aboutis de réfléchir en termes comparatifs sur l'ensemble des espaces frontaliers du territoire français[13]. Progressivement, le tracé de la séparation entre France et Italie à travers les Alpes occasionne la mise en place d'un verrouillage militaire et administratif qui se fortifie avec les tensions diplomatiques survenant à diverses périodes entre les « sœurs latines » et occasionnant des « incidents de frontières » comme en 1926 alors que Mussolini affirme sa volonté de reprendre les terres irrédentes que son Nice et la Savoie. Aux travaux d'équipement en infrastructures routières (désenclavement de vallées, équipement des cols) ou ferroviaires (notamment la ligne Modane-Bardonecchia en 1868 ou la ligne Nice-Coni en 1928), s'ajoute la construction de tunnels comme celui du Fréjus au dessous du Mont Cenis en 1871 ou du col de Tende en 1882 et surtout la mise en œuvre de systèmes de défense très denses avec les fortifications « Séré de Rivières » dans le dernier quart du XIXe siècle puis « Maginot » au cours des années trente. L'équipement de la frontière se complète par la mise en place de bornes-frontière[14] et de « postes-frontières » avec une présence douanière de plus ou moins forte intensité en fonction des contextes.

Plusieurs articles de ce dossier s'interrogent sur les « gens » de cette frontière, ceux qui vivent sur la ligne de séparation et qui subissent ou profitent de cette complexité territoriale occasionnant des situations de brassage. Dans certains cas, sans avoir été déplacées, certaines populations se retrouvent « frontalières » à la suite de découpages géopolitiques arbitraires. C'est la cas, par exemple, dans la partie sud de ce territoire, en septembre 1947 lorsque, à la suite du Traité de Paris consécutif à la défaite italienne, une modification du tracé de la frontière est décidé en faveur de la France. Dans la vallée de la Roya, étudiée dans la contribution de Thierry Rosso à travers les enquêtes orales, les communes de La Brigue et de Tende sont rattachées à la France. Si cet épisode n'est en aucun cas décisif sur un plan global des équilibres géopolitiques, il créé pour plusieurs centaines d'habitants une situation de changement décisif d'identité. Certaines personnes qui avaient l'habitude de se côtoyer se retrouvent séparées par la frontière

---

[11] Voir Patrick Cabanel, Michel Bertrand et Bertrand De Lafargue, *La Fabrique des Nations, Figures de l'Etat-Nation dans l'Europe du XIXe siècle*, Paris, Editions de Paris, 2003

[12] Voir trois ouvrages : *Migrazioni attraverso le Alpi occidentali* colloque de Coni, juin 1984, actes publiés par la région du Piémont en 1988 ; *Mémoire et identité de la frontière*, actes du colloque final du programme transfrontalier Interreg Nice-Gênes-Turin in *Les Cahiers de la Méditerranée*, volume 67, 1999 et *Histoires d'une frontière*, actes du colloque de Puget Théniers, octobre 2009, Amont, Ecomusée de la Roudoule

[13] Voir par exemple les travaux d'Odile Parsis-Barubé qui travaux sur la question « patrimoine et frontières » entre le nord de la France et la Belgique

[14] Voir Luc Thévenon, *Frontières du Comté de Nice - A la recherche des bornes perdues sur l'ancienne limite des royaumes de France et de Piémont-Sardaigne*, Nice, Serre, 2005

qui peut parfois faire office de « mur » ou à tout le moins de complication administrative : ainsi la Brigue est découpée en deux parties, l'une française et l'autre italienne.

Mais jusqu'à quelle distance peut-on considérer qu'une population est « frontalière » ? Cinq, dix, trente ou cinquante kilomètres voire davantage ? Il semble difficile de fixer une norme tant cela dépend de la topographie mais aussi sans doute de l'histoire des lieux et de la frontière en présence. Pour l'espace en question dans ce dossier, cela ne fait pas de doute pour les villes de Menton, Vintimille, Briançon, Susa, Bardonecchia. Mais pour les grandes villes comme Nice, Grenoble, Gap ou encore Turin et Cuneo, peut-on parler de « villes-frontières » ?[15].

Le cas très original de la frontière franco-monégasque est l'objet d'une attention particulière par Christiane Garnero Morena car la ville française qui est totalement accolée à la principauté, Beausoleil est une ville à très forte présence immigrée depuis sa création en 1904.

Entre vie quotidienne des habitants et de l'administration des douanes et les circonstances exceptionnelles des mobilisations frontalières à certaines périodes de l'histoire, il s'agit de réfléchir à la manière dont le territoire a pu se façonner à travers la frontière mais aussi ce qu'il importe aujourd'hui de patrimonialiser. En effet, le passage d'une frontière à tendance à dynamiser un espace habité. A tel point que lorsque la frontière se détourne du lieu en question, celui-ci perd l'équilibre, à la recherche d'une nouvelle identité. A cet égard, le double poste-frontière superposé au dessus de la mer à l'extrémité sud de l'espace en question dans ce dossier, entre Menton et Vintimille (le poste du pont Saint-Louis et le poste du pont Saint-Ludovic) est particulièrement intéressants. Avec les accords de Schengen mis en œuvre à la fin des années quatre-vingt-dix, l'administration de la frontière s'est dispersée. Le poste frontière, où une fameuse scène du film de Gérard Oury *Le Corniaud* a été tournée en 1964, a été totalement abandonné. Aujourd'hui le devenir des bâtiments délabrés se pose avec acuité de part et d'autre de la frontière. Faut-il conserver certains vestiges riches en tranche d'histoire locale ou au contraire simplement marquer la frontière et ouvrir un grand centre commercial ? Cet exemple est loin d'être isolé. La perte de dynamisme consécutif à la fin d'une frontière est encore plus visible à Modane : la ville peine à survivre à l'ouverture des frontières à la suite des accords de Schengen[16].

Mais la frontière est aussi un lieu de passage pour les migrants. Que ce soit par le circuit officiel mettant en avant la surveillance et le contrôle ou plus encore par les routes clandestines, la frontière est aussi un enjeu de taille pour ceux qui décide de quitter leur pays. Plusieurs articles de ce dossier montre comment la frontière a été régulièrement traversée depuis le XIXe siècle par des migrants clandestins en quête d'une vie meilleure ou d'un refuge : Italiens en permanence comme le montre le film de Pietro Germi, *Les chemins de l'espérance* tourné en 1950, Arméniens et Russes au début des années vingt, Juifs fuyant les mesures antisémites dans l'Italie mussolinienne en 1938-39, Yougoslaves après 1955, Maghrébins notamment au cours des trois dernières décennies. Il est alors nécessaire d'écrire une histoire de ces flux clandestins qui échappent aux statistiques. Certains lieux sont emblématiques comme « le pas de la mort », au dessus de Menton, rocher emblématique d'où selon de nombreux témoignages de nombreux clandestins ont mortellement chuté, victimes de leurs erreurs d'orientation ou de la négligence de leur passeurs[17]. D'autre part, la gestion frontalière de l'immigration clandestine sous la forme des centres de rétention et de la Police de l'Air et des Frontières détachée en 1973 des

---

[15] B. Reitel, P. Zander, J.-L. Piermay, J.P.Renard. (dir.), 2002, *Villes et frontières*. Paris, Economica-Anthropos, « villes », 275p.

[16] Voir le colloque *Passeurs de frontières, espaces ruraux et villes frontières, traversées des Alpes hier et aujourd'hui* organisé par le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement du Vercors et le Laboratoire de Recherches Historiques en Rhône Alpes de l'Université Pierre Mendes France de Grenoble, organisé à Modane les 21 et 22 mai 2010

[17] Voir *Il Sentiero dei vestiti Da Grimaldi verso il Passo della morte, per una riflessione tra memoria e attualità* itinéraire théâtral réalisé par Daniel Delministro, Vintimille, 2011. Voir également les récits de Michel Séonnet, *Les trois ânes*, Paris, L'Amourier, 2009

Renseignements Généraux, devenue en 1994 Direction Centrale du Contrôle de l'Immigration et de la Lutte contre l'Emploi des Clandestins (DICCILEC) puis Direction Centrale de la Police aux Frontières (DCPAF) depuis 1999.

Dans ce cadre, le dossier ne pouvait négliger l'actualité du sujet dans la mesure où, à la suite du « printemps arabe » commencé en décembre 2010, de nombreux Tunisiens et Libyens ont quitté leur pays pour rejoindre l'Europe via l'Italie. En avril 2011, face à l'afflux massif de migrants vers la frontière française à Menton-Vintimille devenu la « nouvelle frontière du Maghreb »[18], la France a affiché sa fermeté en réactivant une présence douanière et policière à ses postes frontières tout en procédant à de nombreuses arrestations et interpellations, ce qui n'a pas manqué de susciter une mouvement de contestation et de solidarité transfrontalière de grande ampleur en faveur des migrants. Mais au-delà du local, cet épisode a non seulement marqué le début d'une crise dans les relations franco-italiennes, mais aussi révélé la fragilité d'une gestion européenne des migrations.

Ce riche dossier offre au lecteur les moyens de réfléchir sur la pertinence des frontières et autres « murs » dans notre quotidien désormais mondialisé et pourtant de plus en plus cloisonné. Si les historiens, politologues et anthropologues ayant contribué à ce numéro invitent le lecteur, à partir du cas de la frontière franco-italienne, à appréhender un « imaginaire transfrontalier », il semble que de nombreux chantiers restent encore à ouvrir en la matière et parions qu'à l'avenir de nouveaux lieux seront repérés, de nouvelles sources utilisées, afin de mieux comprendre ce qui se joue dans ces espaces décisifs, entre passé et présent.

[18] *Le Point*, 30 mars 2011, « Vintimille, nouvelle frontière du Maghreb »